

manifesta spécialement dans les parages de Trinquemale : aussi , après le combat qui s'y était donné, démonta-t-il six capitaines de son escadre, et les renvoya-t-il en Europe. Ceux qui n'avaient pas subi cette humiliation , ceux qui avaient remplacé les proscrits, virent bien qu'il fallait vaincre ou mourir. Tous montrèrent une volonté , une valeur égales à celles de leur amiral , et la fortune couronna leurs généreux efforts.

Trois jours après l'action , Suffren , bien assuré que de quelque temps Hughes ne lui disputerait l'empire de la mer , donna la plus grande partie de ses soldats et de ses équipages à Bussy , pour l'aider à tenter le 25 une attaque nocturne contre les retranchemens de l'armée anglaise. La surprise réussit d'abord , mais les choses changèrent bientôt de face. Les Français furent repoussés , laissant après eux un trop grand nombre de morts , et cent cinquante prisonniers. On apprit , le 30 , que les deux nations avaient fait la paix , et cette heureuse nouvelle mit fin aux hostilités.

xxx.
Le privilège
est rendu à la
compagnie
en 1784.

Le traité qui , aux Indes , laissait les Français dans l'état d'humiliation où ils étaient avant la rupture , permit de reprendre les expéditions interrompues par la guerre. Le commerce continua d'être libre , mais ne le fut que jusqu'au 14 avril 1784. A cette époque le gouvernement , qui avait recommencé à juger le monopole nécessaire , réussit à former une compagnie , qu'il substitua à celle dont , en 1769 , le privilège n'avait été que

suspendu. Pour trouver des associés , il fut même obligé de les décharger des frais de souveraineté qui avaient ruiné leurs prédécesseurs , et de leur remettre l'indult de cinq pour cent que les marchands particuliers avaient dû payer pour toutes les productions venues des mers orientales. Les deux conditions étaient raisonnables. De simples citoyens ne pouvaient pas s'engager à défendre des établissemens ouverts et d'une possession précaire contre la puissance exorbitante de la Grande-Bretagne. L'état des choses leur présentait de si grandes difficultés pour leurs achats , que jamais ils n'auraient vaincu la concurrence du contrebandier anglais , s'il leur eût fallu porter au fisc une redevance.

Le capital de la nouvelle société ne fut d'abord que de vingt millions , partagés en actions de mille livres. Ce fonds fut jugé insuffisant et bientôt doublé. Une augmentation était encore nécessaire. Dans l'opinion des meilleurs observateurs , les besoins qu'avait le royaume des productions de l'Asie s'élevaient annuellement à soixante millions depuis que la consommation des toiles y avait plus que triplé ; et ils ne pensaient pas que quarante millions pussent suffire à un si grand approvisionnement. Nous n'entrerons pas dans cette discussion ; nous nous bornerons à dire que les cargaisons arrivées des Indes en France en 1788 , dont les unes avaient pour maîtres les particuliers qui avaient eu la liberté d'expédier quel-

ques navires, et les autres appartenant à la nouvelle compagnie, furent vendues 33,400,000 l. Elles étaient formées par des toiles et par des soieries de la valeur de 26,600,000 liv. ; par des épiceries de la valeur de 6,000,000 de livres ; par du bois d'Inde, de l'ivoire, de la soie et du coton, de la valeur de 1,150,000 liv. ; par de la porcelaine, des éventails, de la valeur de 493,000 liv. ; par des drogues pour la teinture ou la médecine, de la valeur de 367,000 liv. Ces objets furent payés avec 15,253,000 livres en argent, et avec 2,171,000 liv. en marchandises.

A ne considérer que la différence du prix d'achat au prix de vente, on aurait pu penser que les capitaux employés dans ce commerce doubleraient d'un voyage à l'autre. Il n'en était pas ainsi. La construction et le dépérissement des vaisseaux, la nourriture et la solde des équipages, les assurances, le nombre des agens qu'il fallait employer, une foule de petites dépenses dont le détail serait trop minutieux, tout cela communément laisserait à peine à l'armateur un bénéfice de douze à quinze pour cent.

Quels que fussent les avantages que la navigation aux Indes pût procurer, l'octroi accordé à la nouvelle compagnie ne fut pas plus tôt public, qu'il fut attaqué avec beaucoup de véhémence et défendu avec une chaleur égale. Les argumens pour la liberté contre le monopole, les argumens pour le monopole contre la liberté, qui, quinze

ou seize ans auparavant avaient été maniés avec adresse, reçurent un nouvel éclat des champions qui se présentèrent sur le champ de bataille. A chaque combat les principes triomphaient de plus en plus des préjugés, et il ne resta que très-peu de partisans au privilège chez une nation qui s'éclairait de jour en jour sur ses intérêts. Le gouvernement ne se rendait pas. On osa l'attaquer lui-même, et on lui démontra qu'il avait évidemment franchi les bornes d'une autorité légitime, en conférant à un petit nombre d'individus un droit qui appartenait essentiellement à tous les membres du corps politique. Un souverain ne peut, disait-on, concéder que ce qui est à lui ; et il n'y a point de monarque assez stupide pour dire ou pour penser qu'il peut s'arroger exclusivement une branche de commerce. Ces vérités, que la cour entendait pour la première fois, la plongèrent dans une sorte d'inquiétude. A la fin de 1788, il paraissait douteux si elle soutiendrait ou si elle abandonnerait ses usurpations.

Mais, soit que le commerce des Indes fût rendu à tous les citoyens, soit qu'il restât à une association privilégiée, la France ne pouvait se promettre que des opérations faibles, contrariées, et en quelque sorte dépendantes des fiers insulaires qui avaient asservi ces belles régions. Le meilleur parti auquel, dans une position si fâcheuse, ses chefs pussent s'arrêter, était celui de dégoûter par les douces voies de la persuasion la nation des

étoffes et des toiles de l'Asie, et de lui faire aimer de préférence les ouvrages sortis des ateliers de ses grands artistes. Cette idée aura vraisemblablement la sanction de nos lecteurs lorsqu'ils se seront convaincus des difficultés qu'éprouvent les transactions des Français dans les différens marchés qu'ils sont dans l'habitude de fréquenter. Commençons par les plus éloignés.

xxx.
Commerce
des Français
à la Chine.

Les Portugais, les Hollandais et les Anglais fréquentaient très-utilement les rades de la Chine depuis long-temps, lorsqu'en 1660 la France y expédia pour la première fois un navire. Comme les associés n'avaient fait qu'un fonds de cent quarante mille livres, le voyage fut aussi malheureux qu'il devait l'être.

On ne rentra dans cette carrière qu'en 1698. La compagnie des Indes qui, depuis son institution, ne l'avait pas parcourue une seule fois, quoiqu'elle en eût exclusivement le droit, vendit à cette époque cette portion de son privilège. Ceux qui l'avaient achetée envoyèrent à cette extrémité de l'Asie deux bâtimens qui donnèrent d'assez gros bénéfices. Les armateurs s'en tinrent pourtant à ce premier succès, et laissèrent le champ libre à qui voudrait le parcourir.

Personne ne se présenta jusqu'en 1715. Il fut alors accordé pour la Chine un octroi indépendant, qui devait commencer en 1715 et durer cinquante ans. Mais cette société avait à peine fait partir deux vaisseaux, qu'on l'incorpora dans

la compagnie des Indes, qui, pour le malheur du royaume, absorbait tout.

Cependant ce ne fut qu'en 1725 que Canton revit le pavillon français. Ses premières opérations y furent languissantes, et ne s'accrurent par degrés que pour retomber. Il est connu que les sujets de la cour de Versailles, ainsi que ceux des autres puissances maritimes, n'avaient donné de l'étendue à leurs achats à la Chine qu'à cause de la facilité qu'ils trouvaient à verser frauduleusement dans les îles britanniques leurs thés, qui formaient les quatre cinquièmes de leurs cargaisons. La privation de ce grand débouché n'a-t-elle pas dû réduire à presque rien les expéditions de la plupart, et principalement celles des Français, auxquels leur patrie n'offre que fort peu de consommateurs pour cette feuille asiatique?

Quoique le Bengale offre des productions plus riches et plus variées qu'aucune autre contrée de l'Asie, les Français n'y firent long-temps que très-peu d'affaires. Vers l'an 1740 on leur fit passer des fonds de quelque importance, et leur commerce y prit un assez grand essor. Cette action devenait de jour en jour plus vive, lorsqu'en 1757 ils en furent chassés par les Anglais, qui, à cette époque, s'emparaient de ce beau pays. La pacification de 1763 les rétablit dans leurs comptoirs, mais pour se les voir enlever de nouveau en 1778, et de nouveau rendre en 1783, sous l'humiliante condition deux fois solennellement exigée, et deux

xxxii.
Établisse-
mens des
Français
dans le Ben-
gale et l'O-
rixa.

fois solennellement consentie, que Chandernagor, le seul port, la seule place, le seul entrepôt qu'eût la nation qui recevait la loi, ne pourrait avoir ni fortifications, ni troupes, ni artillerie. Ce ne fut même qu'après de très-longues négociations qu'il lui fut permis de conserver un fossé qui devait le débarrasser de la surabondance de ses eaux.

Tout avilissement est plus nuisible qu'on ne pense aux spéculations de commerce. C'est une profession libre. La mer, les voyages, les risques et les vicissitudes de la fortune, tout lui inspire l'amour de l'indépendance; c'est là son âme et sa vie. Dans les entraves elle languit, elle meurt. Les Bengalis qu'on avait forcés de s'éloigner de Chandernagor dédaignèrent de rentrer dans un lieu dégradé, ouvert et ruiné. La plupart préférèrent le séjour de Calcutta, où leur industrie était bien payée, et où ils n'avaient point d'invasion à craindre. Avec eux disparurent de leur ancien domicile les nombreuses manufactures qu'ils y avaient portées. Le vide que laissait cette émigration ne put être rempli par les achats faits dans le reste du pays. Ils furent gênés et par les entraves qu'y mettait la nation dominatrice, et par les travaux qu'elle ordonnait, qui étaient toujours exécutés de préférence. La difficulté de se procurer des toiles fut portée au point que, le plus souvent, il fallut les tirer de la seconde main, et en donner par conséquent un prix exorbitant.

L'infortune et la honte de la France peuvent augmenter encore. Les Anglais ne voient pas sans chagrin un pavillon étranger flotter au milieu du vaste empire qu'ils ont fondé dans cette région. L'on peut conjecturer qu'ils saisiront ou feront naître l'occasion d'anéantir d'anciens privilèges qui paraissent mettre quelques bornes à une souveraineté qu'ils veulent sans limites.

Les Français ont formé deux loges à la côte d'Orixa. Celle qui se trouve le plus à l'est se nomme Yanon. C'est une petite ville située sur une des branches du Godaveri, à l'extrémité d'une des plus fertiles plaines de l'Indostan. Quoique la place soit trop éloignée de l'Océan, et qu'elle n'ait point de territoire, ses possesseurs y achetèrent long-temps une assez grande quantité de très-belles toiles. Ces marchandises, qui la plupart y étaient versées par les campagnes voisines, ont pris une autre direction; et le comptoir, réduit au peu qui sortait de ses propres ateliers, est presque resté sans vie.

Celui de Masulipatnam n'a pas un mouvement beaucoup plus rapide. Les Français formèrent des établissemens à leur arrivée aux Indes, et y firent d'abord des affaires aussi considérables que le permettait la médiocrité de leurs capitaux. Leurs démêlés avec le roi de Golconde les en éloignèrent, mais pour y rentrer aussitôt que les vastes états de ce prince furent devenus la proie des Mogols. Leur métropole les oublia, en quelque

manière, pendant trente ou quarante ans. On les vit alors réduits à se soutenir par les petits profits qu'ils pouvaient faire avec les naturels du pays ou avec les navigateurs étrangers qui arrivaient dans ce marché célèbre. Leur condition devint moins fâcheuse lorsqu'en 1750 des révolutions, trop ordinaires dans cette belle partie du globe, les rendirent maîtres d'une cité où ils avaient vécu si long-temps dans l'indigence. Ce rôle brillant ne dura que peu. Après neuf ans d'une souveraineté peu utile, il fallut céder la place aux Anglais, qui en sont restés depuis en possession, et en ont su tirer plus d'avantage. Les traités y ont assuré aux sujets de la cour de Versailles une maison de commerce. Jusqu'ici elle n'a guère servi que de canal pour faire arriver clandestinement en Europe l'argent ou les marchandises des serviteurs de la compagnie britannique. Il est permis de douter si elle aura jamais une destination plus glorieuse. Comment serait-il possible que des hommes obligés de payer des droits considérables d'entrée et de sortie soutinssent une concurrence débarrassée de ces entraves, et encouragée par tout l'appui que peut lui donner l'autorité suprême.

xxxiii.
Établisse-
ment des
Français à la
côte de Co-
romandel.

A la côte de Coromandel se voit Pondichéry. Ce n'était qu'une très-petite bourgade lorsqu'en 1672 il devint le berceau de la nation française dans l'Inde. A son voisinage étaient des comptoirs hollandais, danois, anglais, établis depuis

assez long-temps ; et cependant les naturels du pays accoururent de préférence dans la nouvelle colonie, parce qu'ils y trouvaient une liberté et des égards dont on ne les faisait pas jouir ailleurs. L'espèce d'abandon où les laissait trop souvent le corps privilégié dont ils dépendaient aurait pu les dégoûter du séjour qu'ils avaient choisi ; mais à peine s'aperçurent-ils de cette inertie. Les ouvrages qui sortaient de leurs ateliers ne manquaient jamais de débouché, parce que leurs sages et vertueux conducteurs avaient pris le parti de se faire indifféremment les facteurs de tous les peuples. Leurs toiles, ou blanches, ou imprimées, ou teintes, obtenaient même un prix plus haut qu'ils ne l'auraient trouvé dans d'autres marchés. Soit nécessité, soit modération, ceux auxquels ils les livraient se contentaient d'un bénéfice qui n'aurait pas paru suffisant à des marchands moins pressés par le besoin ou accoutumés à plus de jouissances.

Ce gouvernement paternel, qui heureusement se perpétua malgré l'état de détresse où se trouva souvent la compagnie, fit de Pondichéry la ville la plus agréable, la plus civilisée, la plus forte que les Européens eussent encore élevée dans le continent de l'Inde. Ses rues, la plupart fort larges et toutes très-bien alignées, n'étaient pas défigurées par les maisons qui les formaient ; celles des blancs avaient de la solidité et de l'élégance. Le quartier des noirs, cinq fois plus étendu que